GROUPEMENT DES OLEICULTEURS VAROIS

N° 08

MESSAGE DU 04 JUILLET 2018

	SITUATION
MOUCHE	Le risque d'attaque est estimé « *normal à faible* » pour la saison. Dans les secteurs à moins de 150 m d'altitude non protégés : nous vous conseillons d'appliquer de l'argile.
DALMATICOSE	Pour limiter les risques de dalmaticose, assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche.
IRRIGATION	Irrigation fortement conseillée, sauf dans le Gard et les Alpes-Maritimes.

MOUCHE

Observations :

D'après le BSV n°7 du 3 juillet 2018, les olives sont en cours de grossissement. Selon l'altitude des parcelles, la taille des olives varie actuellement de celle de grains de poivre jusqu'à une quinzaine de millimètres. Dans les secteurs où la taille a dépassé 8 à 10 mm, les olives ont atteint le seuil de sensibilité à la mouche. Le premier vol de la mouche a débuté dans presque tous les secteurs. Actuellement, les captures de mouches restent globalement modérées mais continuent toujours à augmenter. Cette augmentation d'activité a déjà entrainé des pontes dans quelques parcelles précoces qui n'étaient pas protégées. Mais, en règle générale, peu de piqûres sont observées pour l'instant.

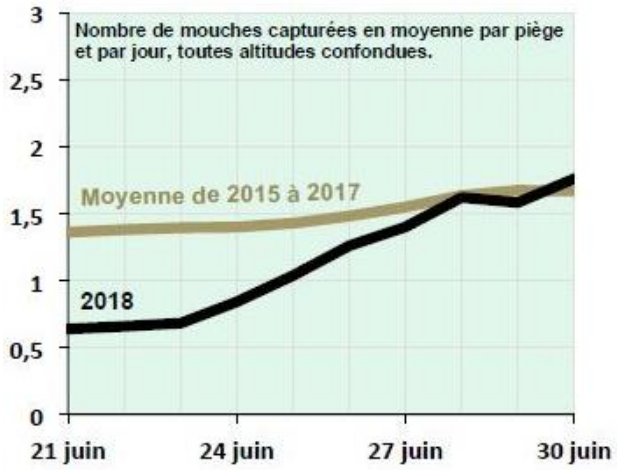

Évaluation du risque :

Il y a un risque de ponte si les olives ont dépassé la taille de 8 à 10 mm de long, et que des mouches sont capturées dans les pièges. Lorsque les températures maximales journalières ne dépassent pas 30°C, le risque de ponte est accru.
Globalement, le risque de piqûres de ponte est estimé « normal à faible » pour la saison. Pour évaluer votre niveau de risque, nous recommandons de :

- Mettre en place un suivi du vol des mouches dans votre parcelle, à l'aide de phéromones et de plaques jaunes engluées, ou avec des bouteilles de phosphate diammonique (*http://afidol.org/piegemouche*).
- Et surveiller les prévisions météorologiques.

Préconisations :

- Dans les parcelles à plus de 150 m d'altitude et dans les autres parcelles déjà protégées : pas de préconisations particulières, car le risque de dégâts est faible.
- Dans les secteurs à moins de 150 m d'altitude non protégés : nous vous conseillons cette semaine d'appliquer de l'argile.
- Dans le cas particulier des parcelles très sensibles (basse altitude avec variétés précoces de gros calibres et irriguées), un traitement insecticide préventif pourra être envisagé seulement si la parcelle n'est pas déjà protégée et que les captures de mouches augmentent significativement.

RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

➢ **BARRIÈRES MINÉRALES**

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.
Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges.
Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 20 à 25 mm (ou 35 à 40 mm si vous utilisez un mouillant).

Spécialités commerciales	*Matière active*	*Dose*	*Toxicité*	*Nb max par an*	*BIO*
Argi Jardin, Fructifia	*Kaolin 99 %*	*300 g/10 L (si 1000 L/ha)*	*Sans classement toxicologique*	*6*	*Oui*

➢ **ADULTICIDES PRÉVENTIFS CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :**

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci n'ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouche augmente dans les pièges et dès que que les olives sont réceptives (>8mm).

La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent.

Spécialités commerciales	*Matière active*	*Dose*	*Toxicité*	*Nb max par an*	*BIO*
Decis J	*Deltamethrine 15 g/L*	*8 mL/10 L*	*Très toxique/ Nocif/ Dangereux*	*3*	*Non*

DALMATICOS

Le développement de la dalmaticose étant systématiquement associé aux piqûres de ponte de la mouche de l'olive, assurez-vous d'avoir une **bonne protection préventive contre la mouche** pour limiter le risque de dalmaticose. Nous insistons donc sur **l'importance des barrières minérales en ce début de saison** pour limiter le risque de dalmaticose, plus particulièrement sur les secteurs fortement touchés en 2017 et les variétés plus sensibles (Bouteillan, Cayet Roux, Ascolana, Tanches…).

IRRIGATION

Au cours de la dernière quinzaine de juin, les pluies ont globalement fait défaut. Quelques pluies orageuses sont à signaler à l'est des Bouches-du-Rhône, dans les Alpes-Maritimes et dans le Var. Face à ces faibles précipitations, les besoins en eau des oliviers augmentent, notamment dans l'axe rhôdanien (ETP proches de 7 mm / jour au cours de la semaine dernière.

Relevés météo du 18 juin au 1er juillet 2018		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moyenne en mm / j		6,1	6,8	4,6	4,8	4,7	4,5	5,4	6,3	6,3	5,4	5,5	5,9
Cumul en mm sur les 2 semaines	ETP	86	96	64	67	66	64	75	88	88	75	76	82
	Pluies	0	0	8	3	10	10	2	0	1	0	0	0

ETP moyenne : *évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)*
Pluies : *médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.*

L'AFIDOL a équipé une vingtaine d'oliveraies de sondes tensiométriques. Le niveau d'assèchement des sols y est mesuré en temps réel. **Seuls les vergers des Alpes-Maritimes et du Gard présentent encore des niveaux d'humidité satisfaisants. Ailleurs**, les réserves en eau des sols sont bien entamées ; quelques réserves subsistent en profondeur mais **un déclenchement de l'arrosage est fortement conseillé**.
En cas de déficit hydrique, des chutes physiologiques peuvent survenir au cours du mois qui suit la nouaison. L'olivier se déleste des olives qu'il n'est pas en mesure d'alimenter. En cas de premier arrosage par goutte-à-goutte, prévoyez un apport de l'ordre de 30 L par goutteur en sol filtrant contre 60 L par goutteur sur sol profond et plus argileux de sorte à humecter l'ensemble de la profondeur. Maintenez ensuite le bulbe humide sous les goutteurs selon les recommandations du tableau suivant.
En micro-aspersion, la quantité d'eau à apporter dépend de la portée du jet et du type de sol rencontré :

- pour une portée de jet d'1 mètre de rayon : 100 à 150 litres / arbre selon le type de sol – 125 litres pour un sol moyen.
- pour une portée de jet d'1,5 mètre de rayon : 200 à 300 litres / arbre selon le type de sol – 250 litres pour un sol moyen.
- pour une portée de jet de 2 mètres de rayon : 350 à 550 litres / arbre selon le type de sol – 450 litres pour un sol moyen.

Apports à prévoir sur un verger adulte une fois le premier arrosage réalisé :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,4	2,7	1,8	1,9	1,9	2,1	2,5	2,1	2,2	2,4
	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	3,7	4,1	2,8	2,9	2,8	3,2	3,8	3,2	3,3	3,5
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	1,2	1,4	0,9	1,0	0,9	1,1	1,3	1,1	1,1	1,2
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		15,3	17,1	11,5	12,0	11,8	13,4	15,8	13,4	13,7	14,7

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m3 / ha ou encore 1 litre / m2.** Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m2), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m2 par défaut.

Sources données météo : CIRAME / SCP

SOURCE AFIDOL